

**MARCHE DE MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE DE LA C.M.A. 95
IMA DE VILLIERS-LE-BEL**

MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE (Article 28 du CMP)

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise
1 avenue du Parc
95015 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél : 01.34.35.80.00
Fax : 01.34.35.80.47

Personne responsable du marché :

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise
1 avenue du parc
95015 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél : 01.34.35.80.08
Fax : 01.34.35.80.49
Adresse électronique : legrand@cma95.fr

Objet du Marché :

Mission d'assistance technique relative à la mise en conformité des installations électriques sur le site du CFA de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise à Villiers-le-Bel.

Durée du marché : Le marché sera conclu pour une durée de 6 mois à compter de sa notification.

Objet des travaux : Superviser les études et les travaux pour lever les observations de l'organisme de contrôle (APAVE) :

- Le relevé et notes de calcul des installations électriques existantes
- Réalisation des organigrammes et plans de repérage
- La mise en conformité des installations électriques suivant le rapport d' APAVE

Date prévue de début de réalisation : fin octobre 2015

Modalités de paiement :

Prix fermes et révisables – paiement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture ou document équivalent par chèque ou par virement

Lieu d'exécution :

IMA Villiers-le-Bel 43 avenue Pierre Sémard 95400 Villiers-le-Bel

Justifications à produire :

- DC1 Dossier de candidature,
- DC2 Déclaration du candidat,
- DC3 : Acte d'engagement,
- DC4 : Déclaration de sous-traitance (s'il ya lieu),
- Attestation fiscale et sociale,
- Offre de prix,
- Dossier technique.

Critères de jugement des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec la pondération suivante :

- Mémoire technique : 60% (la valeur technique de l'offre appréciée au vu de la note méthodologique à remettre par le candidat mentionnant le temps passé, les moyens affectés à l'exécution du marché, les références d'opérations similaires, la visite du site, etc...)
- Prix : (40%) (respect du bordereau, quantitatifs, prix unitaires)

Type de procédure:

Marché à procédure adaptée

Date limite de réception des offres:

Vendredi 23 octobre 2015 à 12H

Modalités d'obtention des dossiers :

Vous pouvez télécharger les dossiers sur notre site www.cma95.fr rubrique « Marchés publics » ou sur achatpublic.com

Modalités de dépôt des offres :

Les offres doivent être adressées à :

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise
Service patrimoine
1 avenue du Parc
95015 CERGY PONTOISE Cedex

(avec mention « Mise en conformité électrique IMA Villiers-le-Bel »)

sous plis cachetés ou déposés contre remise de récépissé au plus tard à la date limite de réception des offres.

Renseignements :

Administratifs : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise
Service patrimoine
Tél : 01.34.35.80.08
Fax : 01.34.35.80.47
legrand@cma95.fr

Techniques : Monsieur Abel LACHHAB
Directeur du service patrimoine CFA
Portable : 06.86.44.71.93
lachhab@cma95.fr

Remarques : si l'entreprise souhaite visiter les lieux, elle prendra contact auprès de Monsieur Abel LACHHAB, Directeur du service patrimoine CFA 06.86.44.71.93

Date d'envoi de l'avis à la Publication : jeudi 1^{er} octobre 2015

CAHIER DES CHARGES

Mission d'assistance technique pour la mise en conformité des installations électriques IMA Villiers-le-Bel

L'établissement du dossier d'appel d'offres et le suivi des travaux relatif aux observations mentionnées dans le rapport de l'organisme de contrôle sur le site du CFA à Villiers-le-Bel.

Cette mission devrait comprendre :

- L'établissement d'un dossier APS avec estimatif prévisionnel,
- L'établissement du dossier PRO en vue de la consultation des entreprises comprenant :
 - La définition du principe des nouvelles installations
 - La description des travaux projetés et réalisation des études techniques
 - Les schémas des réseaux,
 - Etablissement des plans avec repérage des zones d'intervention
 - Un cadre de bordereau.

- Les visites sur place avec les entreprises consultées,
- L'analyse des offres,
- La mise au point du dossier avec l'entreprise retenue,
- La signature du marché,
- La vérification des plans d'exécution et notes de calcul de l'entreprise,
- Le suivi des travaux à raison d'une visite par semaine,
- La réception des travaux,
- Le visa des plans DOE,
- La levée des réserves.